

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 19 MAI 1971



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES EN VUE DU TEMOIGNAGE DE
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
SECRETARE D'ETAT AUX
AFFAIRES EXTERIEURES,
AU COMITE PERMANENT DES
AFFAIRES EXTERIEURES ET
DE LA DEFENSE NATIONALE,
OTTAWA, LE 19 MAI 1971

Je me trouve devant vous, cet après-midi, afin de répondre ou d'essayer de répondre à toute question que vous auriez à poser au sujet des prévisions budgétaires de mon Ministère. Les quelques observations que je ferai en matière d'introduction seront donc très brèves.

Lorsque j'ai paru en Comité, l'année dernière, pour la discussion du budget, le Ministère se trouvait dans une situation budgétaire extrêmement difficile. Nous avons dû fermer certaines missions, le recrutement d'agents était interrompu, des coupes étaient effectuées dans le personnel de nos missions à l'étranger. Le Ministère était critiqué de toutes parts, son rôle même, ses fonctions et son avenir étaient mis en doute. Face à toutes ces adversités, le moral du personnel était bas.

A partir de ce point critique, nous avons fait d'énormes progrès. Deux missions ont été ouvertes, auprès de la République populaire de Chine et auprès du Vatican. Dans l'année en cours, nous ouvrirons une mission en Algérie. L'ouverture d'une mission en Zambie, à laquelle je sais que le Comité s'intéresse particulièrement, est à l'étude; et des plans sont en cours pour l'institution d'une mission d'observateurs permanents auprès de l'OEA à Washington. La création de missions n'est pas un but en soi, ni un signe important de progrès, mais dans tous les cas, le but recherché est de servir les objectifs et intérêts essentiels du Canada.

Nous recrutons de nouveau des agents pour le Ministère. Beaucoup de nos missions à l'étranger continuent de manquer de personnel, leurs ressources étant mises à contribution jusqu'à l'extrême limite. La réorganisation du Ministère et les mesures prises en vue d'une meilleure intégration de l'ensemble du service extérieur apporteront, avec le temps, une solution à ce problème. Je crois savoir que M. Ritchie a fait un rapport détaillé de ces changements d'organisation au Comité.

Le moral à l'intérieur du Ministère s'est, je crois, beaucoup amélioré. La publication de l'étude de politique étrangère en juin dernier a donné au Ministère un mandat très précis de la part du Gouvernement et a redéfini sa voie. Ce mandat, à son tour, a donné aux agents du Ministère le sentiment de leur importance et l'occasion de se rendre compte qu'ils pouvaient encore une fois servir leur pays. Le document "Politique étrangère au service des Canadiens" a reçu un accueil équivoque de la part du public; le contraire eut été, certes, assez étonnant. Il a encouragé, entre le Ministère, ses amis et ses critiques, un dialogue dont tous ont bénéficié. Dans les audiences qu'il a tenues au sujet de l'étude générale, le Comité a fourni un important apport à ce dialogue.

En me préparant à paraître devant vous cet après-midi, j'ai réfléchi sur la manière dont l'orientation politique indiquée dans l'Etude est mise en oeuvre. J'aimerais soumettre quelques brèves observations qui démontreront que les documents de politique étrangère ne sont pas un exercice purement académique mais plutôt une réalité effective dont s'inspire notre travail.

AMERIQUE LATINE

Le Livre blanc précisait l'intention du Gouvernement de demander la création d'un statut d'observateurs permanents auprès de l'OEA. Cette décision a été communiquée lors de l'Assemblée générale de l'Organisation tenue à Washington l'année dernière et exposée en détail par le Secrétaire parlementaire à l'Assemblée générale qui a eu lieu à San José le mois dernier. L'Assemblée a adopté une résolution visant à créer le statut d'observateurs canadiens comme mode d'association aux travaux de l'OEA. Le Conseil permanent travaille présentement sur les détails des questions relatives à l'entrée en vigueur et aux modalités du statut et, comme je l'ai déjà dit, nous examinons actuellement le problème de la création d'une mission à Washington.

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Tel que prévu dans le Livre blanc, les fonds accordés à l'ACDI ont été augmentés de 17%. En ce qui concerne l'aide accordée sans condition, on constate les progrès faits en ce sens. De plus, l'aide multilatérale atteindra la proportion prévue de 25%. Le Centre de développement international et de recherche relève de l'autorité de M. Pearson et de M. Hopper et fonctionne à l'heure actuelle.

EUROPE

Dans les critiques qui ont été dirigées contre le Livre blanc, on a dit que la politique étrangère du Canada accorderait moins d'importance à l'Europe que dans le passé. Je n'ai jamais pu m'expliquer cela puisque le document ne renferme rien de tel. En fait, comme il y était prévu, nos relations avec l'Europe se sont renforcées et intensifiées depuis un an. Leur importance n'a jamais été aussi clairement établie. Pendant toute l'année au Canada et à plusieurs occasions en Europe, d'autres ministres et moi-même avons participé à maintes discussions avec les dirigeants européens sur l'importance capitale de nos relations avec cette partie du monde.

Les relations avec l'Europe de l'Est n'ont pas été négligées. La visite du Premier ministre en Union Soviétique est bien la preuve éclatante de notre ferme résolution d'étendre et de renforcer nos relations avec les nations de l'Europe de l'Est et ce, sur le plan des échanges commerciaux, scientifiques, techniques et culturels.

LE PACIFIQUE

La création de notre mission à Pékin constitue l'événement le plus important touchant cette partie du monde. Le Livre blanc a proposé que le Canada aide la Chine à "entretenir des relations plus constructives avec la communauté mondiale" et nous avons d'ailleurs pu prendre l'initiative d'une telle démarche. Le Canada a clairement émis l'opinion que Pékin devrait occuper le siège de la Chine aux Nations Unies.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont tour à tour échangé maintes visites ministérielles. Le Premier ministre a été reçu dans ces pays, tout comme en Inde, au Ceylan, au Japon, à Singapour et en Indonésie.

Le Livre blanc a, en outre, proposé que le Canada demande de faire partie sur un plan non régional de la CEAEO. Nous remettons cette affaire à plus tard, c'est-à-dire après que certaines questions relatives à la constitution et à l'organisation au sein de la CEAEO auront été réglées par ses membres. Voilà un exemple des contraintes qui s'exercent sur la liberté d'action dans le domaine international et dont traite le document général.

NATIONS UNIES

Dans ses documents de politique étrangère, le Canada confirme son appui aux grands objectifs de maintien de la paix et d'amélioration de la vie sur terre des Nations Unies. L'Organisation est actuellement engagée dans un ensemble de projets importants, mais elle se tourne maintenant vers des problèmes parfois nouveaux, parfois plus anciens, qui surgissent à l'échelle internationale. Vu la longueur de ses côtes et la société post-industrielle qui le caractérise, le Canada est tout spécialement intéressé aux efforts qu'on déploie pour tenter d'enrayer la pollution, de protéger l'environnement et d'améliorer la qualité de la vie.

Les Nations Unies se sont déjà engagées en convoquant à Stockholm, pour l'an prochain, une importante Conférence sur le milieu humain dont le Secrétaire général sera M. Maurice Strong. L'UNESCO s'occupe actuellement de lancer parmi ses membres un mouvement international de coopération scientifique qui sera connu sous le nom de l'Homme et la Biosphère.

D'autres organisations internationales dont le Canada est membre abattent beaucoup de besogne en ce domaine. L'OTAN a mis sur pied un Comité sur les défis de la société moderne et l'OCDE a dernièrement institué un Comité de l'environnement chargé, entre autres, des questions de gestion rationnelle de l'air et de l'eau, de pollution par l'automobile et de pollution industrielle et des problèmes écologiques des sociétés urbaines.

LE PACIFIQUE

La création de notre mission à Pékin constitue l'événement le plus important touchant cette partie du monde. Le Livre blanc a proposé que le Canada aide la Chine à "entretenir des relations plus constructives avec la communauté mondiale" et nous avons d'ailleurs pu prendre l'initiative d'une telle démarche. Le Canada a clairement émis l'opinion que Pékin devrait occuper le siège de la Chine aux Nations Unies.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont tour à tour échangé maintes visites ministérielles. Le Premier ministre a été reçu dans ces pays, tout comme en Inde, au Ceylan, au Japon, à Singapour et en Indonésie.

Le Livre blanc a, en outre, proposé que le Canada demande de faire partie sur un plan non régional de la CEAE0. Nous remettons cette affaire à plus tard, c'est-à-dire après que certaines questions relatives à la constitution et à l'organisation au sein de la CEAE0 auront été réglées par ses membres. Voilà un exemple des contraintes qui s'exercent sur la liberté d'action dans le domaine international et dont traite le document général.

NATIONS UNIES

Dans ses documents de politique étrangère, le Canada confirme son appui aux grands objectifs de maintien de la paix et d'amélioration de la vie sur terre des Nations Unies. L'Organisation est actuellement engagée dans un ensemble de projets importants, mais elle se tourne maintenant vers des problèmes parfois nouveaux, parfois plus anciens, qui surgissent à l'échelle internationale. Vu la longueur de ses côtes et la société post-industrielle qui le caractérise, le Canada est tout spécialement intéressé aux efforts qu'on déploie pour tenter d'enrayer la pollution, de protéger l'environnement et d'améliorer la qualité de la vie.

Les Nations Unies se sont déjà engagées en convoquant à Stockholm, pour l'an prochain, une importante Conférence sur le milieu humain dont le Secrétaire général sera M. Maurice Strong. L'UNESCO s'occupe actuellement de lancer parmi ses membres un mouvement international de coopération scientifique qui sera connu sous le nom de l'Homme et la Biosphère.

D'autres organisations internationales dont le Canada est membre abattent beaucoup de besogne en ce domaine. L'OTAN a mis sur pied un Comité sur les défis de la société moderne et l'OCDE a dernièrement institué un Comité de l'environnement chargé, entre autres, des questions de gestion rationnelle de l'air et de l'eau, de pollution par l'automobile et de pollution industrielle et des problèmes écologiques des sociétés urbaines.

La Commission économique pour l'Europe tient présentement à Prague une Conférence sur les problèmes relatifs à l'environnement et le Canada y est représenté. La Commission projette également la tenue à Léninegrad, en août, d'un Colloque sur la pollution de l'air et de l'eau dans l'industrie du charbon et de l'acier.

Le 10 juin, je me trouverai à la tête de la délégation canadienne qui participera à la deuxième réunion ministérielle de la Commission mixte internationale convoquée pour étudier la question de la pollution des Grands Lacs. La délégation se composera de représentants des provinces concernées par ce problème. Il est à espérer que la réunion permettra à toutes les parties en cause de faire l'accord sur les normes de qualité des eaux des Grands Lacs et que des dispositions seront prises pour permettre à la Commission mixte internationale d'assumer des responsabilités accrues en ce qui concerne la protection de ces normes.

Le Ministère était cependant prêt à faire face à cette soudaine multiplication de travaux sur la qualité de la vie. La Direction des relations scientifiques et des problèmes environnementaux, créée en 1970, a été restructurée et porte maintenant le nom de Bureau des affaires économiques et scientifiques. En plus de coordonner la participation du Canada aux divers mouvements internationaux, le Bureau est chargé de l'établissement d'accords bilatéraux, tel l'accord scientifique et technique conclu avec l'Union Soviétique l'automne dernier. Le Bureau s'occupe également de tous les intérêts nationaux particuliers au Canada dans le domaine général des sciences et dans celui, plus particulier, de la protection de l'environnement.

Revenant pour quelques instants aux Nations Unies, mentionnons que l'étude sur la politique étrangère déclare que le Canada donnera, au cours de la décennie actuelle, la priorité aux efforts de l'O.N.U. visant à régler la question du contrôle des armements et du désarmement. Dans ce domaine, notre pays a fait une importante contribution au Traité de contrôle des armements au fond des mers, dont la conclusion a eu lieu dernièrement et il poursuit ses efforts en vue d'un arrêt complet des essais nucléaires et de l'interdiction d'utiliser des armes chimiques et biologiques en temps de guerre. A l'OTAN, nous travaillons avec nos alliés à mettre au point la réduction équilibrée des forces en Europe et, en tant que groupe, nous participons aux consultations tenues avec les Etats-Unis en vue des négociations sur la limitation des armements stratégiques.

L'étude parle aussi de la nécessité où le Canada se trouve de projeter à l'étranger l'image d'un pays bilingue et multiculturel. La normalisation de nos relations avec la France fait actuellement des progrès et il en est de même de notre aide au développement des pays francophones d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. L'Agence de coopération culturelle et technique, dont la création est un succès, tiendra sa première conférence officielle au Canada l'automne prochain. Tout ceci montre clairement que le Canada a réussi par ses efforts à se faire accepter sur le plan international comme pays d'expression française aussi bien que d'expression anglaise.

J'ai visité dernièrement cinq pays en voie de développement d'Afrique, certains francophones et d'autres anglophones. Je crois savoir que vous allez bientôt porter votre attention sur les problèmes de ce continent et je serai heureux d'en discuter avec vous le mois prochain.

Toutes ces activités, et toutes celles du Canada ne peuvent s'envisager en dehors de la toile de fond que constituent nos relations extrêmement complexes avec les Etats-Unis. Le document général dit, en parlant du problème qui est au centre des préoccupations du Canada, qu'il s'agit de "vivre en harmonie avec la plus grande puissance du monde, tout en conservant nos caractéristiques propres." Il reconnaît également, dans les Etats-Unis, notre ami et notre allié le plus sûr. Nous sommes là en terrain connu. Je ne m'y engagerai pas une nouvelle fois, sinon pour préciser que tout en acceptant de vivre en état d'interdépendance avec notre voisin nord-américain et d'être reconnaissants de cette situation, nous devons veiller constamment à préserver l'indépendance de pensée et d'action essentielle et fondamentale qui nous permet de conserver notre identité nationale.

Ces brefs commentaires n'ont fait qu'effleurer le travail qu'accomplit le Ministère pour mettre en pratique les documents sur la politique étrangère du Canada, mais notre tâche est loin d'être terminée. Je suis convaincu que le Ministère, affermi et modernisé, continuera à remplir ses tâches avec compétence et efficacité.